



**MOTION SPÉCIALE DE LA 3^{ÈME} CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS
A S.E.M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

- Considérant l'accord de S.E.M. le Président de la République pour la tenue de la 3^{ème} Conférence des Ambassadeurs ;
- Considérant l'importance toute particulière que S.E.M. le Président de la République accorde à la réforme de l'outil diplomatique pour servir de levier à une diplomatie active et ambitieuse au service du développement économique de la Côte d'Ivoire et de son rayonnement sur la scène internationale ;
- Considérant l'objectif légitime du Président de la République de hisser la Côte d'Ivoire au rang de pays émergent à l'horizon 2020 ;
- Considérant l'importance que S.E.M. le Président de la République accorde à la promotion de la diplomatie économique comme moyen de renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de la Côte d'Ivoire dans le cadre du processus conduisant à son émergence ;
- Considérant les nombreux succès diplomatiques de la Côte d'Ivoire sous l'impulsion et la clairvoyance de S.E.M. Président de la République ;
- Considérant le rayonnement international dont jouit à nouveau la Côte d'Ivoire depuis l'accession de S.E.M. le Président de la République à la Magistrature Suprême ;

Les Ambassadeurs de Côte d'Ivoire réunis à l'occasion de leur 3^{ème} conférence tenue du 27 avril 2015 :

- 1- Expriment leurs sincères remerciements et leur infinie gratitude à SEM Alassane OUATTARA, Président de la République, pour sa présence effective à l'ouverture de la Troisième Conférence des Ambassadeurs réunie, du 23 au 27 avril 2015, à Abidjan.
- 2- Expriment au Chef de l'Etat leurs sincères remerciements pour les orientations majeures et novatrices contenues dans son allocution d'ouverture de haute portée politique et diplomatique qui a servi d'orientation aux travaux de la Conférence.
- 3- Prennent l'engagement d'exécuter les instructions et décisions qui y sont contenues.
- 4- Expriment à S.E.M. le Président de la République leur infinie gratitude pour les décisions qu'il a prises afin d'une part, d'assurer le bon fonctionnement des Missions diplomatiques et des postes consulaires et d'autre part, de redorer l'image de la Côte d'Ivoire à l'étranger et de permettre à la Diplomatie ivoirienne de retrouver ses lettres de noblesses
- 5- Saluent tout particulièrement les actions que mène le Président de la République en vue du repositionnement, du rayonnement ainsi que du regain de crédibilité et de confiance de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale.
- 6- Réaffirment leur engagement, sous son autorité, à œuvrer à la réalisation des objectifs d'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020

Fait à Abidjan, le 27 avril 2015
La Conférence des Ambassadeurs.